

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 74</i> <i>Dont suppléant(s) : 1</i> <i>Pouvoirs : 17</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 26</i> <i>Absent(s) : 9</i>
---	--	---

Date de convocation : 6 décembre 2016

Vote(s) pour : 91
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 12 décembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.
Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2016-12-12-CC-3.4 :

Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'installation de Monsieur Pascal HUBER en qualité de Conseiller communautaire titulaire de la Commune de Chesny et de Madame Isabelle BARIC en qualité de Conseiller communautaire suppléant de cette même Commune,
CONSIDERANT qu'un Conseiller communautaire titulaire peut être membre de deux Commissions d'étude thématiques et qu'un Conseiller communautaire suppléant peut être membre d'une Commission d'étude thématique,

DESIGNE Monsieur Pascal HUBER en qualité de membre des Commissions d'étude thématiques suivantes :

- Commission Stratégie, planification territoriale et aménagement,
- Commission Mobilité et déplacements,

DESIGNE Madame Isabelle BARIC en qualité de membre de la Commission Cohésion sociale.


Pour extrait conforme
Metz, le 13 décembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 12 décembre 2016.		Contrôle de légalité
X <u>Point 1</u> – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire en remplacement de Monsieur GERUM et d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant en remplacement de Monsieur LINHART.	1	
X <u>Point 2</u> – Election d'un membre du Bureau. Annexe : Signature des élus.	1	
X <u>Point 3.1</u> – Remplacement de Monsieur GERUM au SCoTAM.	1	
X <u>Point 3.2</u> – Remplacement de Monsieur GERUM au CA de la Régie HAGANIS.	1	
X <u>Point 3.3</u> – Désignation d'un représentant de MM au CA de la SAEML Metz Technopôle en remplacement de Monsieur MARCHAL.	1	
X <u>Point 3.4</u> – Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.	1	
X <u>Point 3.5</u> – Désignation d'un représentant de MM au CA de la Mission Locale du Pays Messin en remplacement de Madame AGUASCA.	1	
X <u>Point 4.1</u> – Décision Modificative 3-2016. Autorisations de Programme – vote, abondement, prolongation des durées de vie et ajustement des échéanciers de crédits de paiements.	1	
X <u>Point 4.2</u> – Décision Modificative 3-2016 : - Annexe : DM2 - Budget Principal. - Annexe : DM2 – Budget annexe "Déchèteries". - Annexe : DM2 – Budget annexe "OM Déchets ex-VSP". - Annexe : DM2 – Budget annexe "Transports Publics". - Annexe : DM2 - Budget annexe "Zones en régie".	1 1 1 1 1	
X <u>Point 4.3</u> – Subventions et opérations comptables entre le budget principal et les budgets annexes – année 2016.	1	
Nombre total des actes transmis :		
X 10 délibérations dont 2 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 13 décembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL